



# PRÉSENTATION ENQUÊTE “HÔTELIÈRE”

## L'enquête de l'ISEE

Depuis 1982, l'ISEE effectue une enquête mensuelle auprès des hôtels de Nouméa.

En 1993, cette enquête a été étendue aux hôtels de la Province Sud, et en 2001, aux gîtes. Il est prévu de l'étendre aux deux autres provinces, Nord et îles Loyauté.

Cette enquête permet de connaître, chaque mois, l'activité hôtelière : nombre de clients par pays de résidence, leur durée moyenne de séjour, le nombre de nuitées hôtelières ainsi que le coefficient de remplissage des hôtels.

Compte tenu du secret statistique, les résultats ne sont pas publiés par établissement, mais regroupés en catégorie : “1 étoile”, “2 étoiles”, “3 étoiles et plus”.

Pour la diffusion des résultats, l'ISEE effectue une ventilation des clients par pays de résidence les plus fréquents, qui sont également ceux utilisés pour les touristes dans l'enquête “passagers” : Métropole, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande et, depuis 2001, États-Unis.

Parallèlement à cette clientèle étrangère à la Nouvelle-Calédonie, sont également comptabilisés dans l'enquête les clients résidents en calédonie.

Étant donnée la non régularité des réponses de la part des hôtels et gîtes de l'intérieur, qui peut fausser les données mensuelles, leurs résultats ne sont publiés qu'annuellement.

## Les définitions

- **Durée moyenne de séjour** : la durée moyenne de séjour en hôtellerie est calculée par le rapport du nombre de journées d'hôtel utilisées au nombre de clients concernés durant la période de référence.
- **Capacité** : nombre journalier de chambres disponibles.
- **Nuitée** : elle est définie comme le produit de la durée moyenne de séjour par le nombre de clients. Elle détermine l'activité hôtelière.
- **Taux d'occupation** : rapport entre le nombre de chambres louées et le nombre de chambres disponibles dans les hôtels.